

## HONORAIRES ENTREPRISES ET COMMERCE

Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20 %. **En vigueur au 1er Juin 2024** 

TRANSACTIONS		
Vente de murs commerciaux, locaux professionnels, locaux d'activités, locaux industriels Honoraires à la charge de l'acquéreur  Les honoraires sont exprimés en euros pour les transactions d'un montant inférieur ou égal à 40000€. Les honoraires concernant les transactions d'un montant supérieur sont exprimés en pourcentage du montant des transactions. Ces pourcentages ne se cumulent pas entre eux et ne s'ajoutent pas à la somme exprimée en euros.	Montant des transactions :  Jusqu'à 40 000,00 €  De 40 000,01€ à 80 000,00€  De 80 000,01€ à 150 000,00 €  De 150 000,01€ à 250 000€  De 250 000,01€ à 500 000€  De 500 000,01€ à 1 000 000 €  1 000 000,01€ et plus	Honoraires TTC:  4 800 € 12% 10,8% 9,6% 8,4% 7,2% 6%
Vente de fonds de commerces, droits au bail et cessions d'entreprise Honoraires à la charge de l'acquéreur	12 % TTC du prix de vente, avec un minimum forfaitaire de 5760 € TTC	
GESTION COURANTE / LOCATION		
Rédaction de baux de locaux commerciaux et professionnels (charge preneur)	60%TTC du loyer mensuel HT avec un minimum de 380€TTC	
Gestion de baux professionnels et commerciaux (charge bailleur)	Pourcentage des sommes encaissées : 8,40 % TTC du prix brut fixé par le propriétaire	
Honoraires de mise en location	36% TTC du loyer annuel HT répartis entre bailleur et preneur	
Honoraires d'état des lieux	150€ TTC / heure répartis entre bailleur et preneur	
Honoraires de vacation (charge demandeur)	140€ TTC / heure	
Location en bail à construction ou emphytéotique (charge preneur)	60% TTC du loyer annuel HT	
Avis de valeur de locaux commerciaux, locaux professionnels, immobilier d'entreprise (charge demandeur)	Variable selon le bien et la distance avec un minimum de 380€ TTC	
Modification du bail : rédaction d'avenant (charge demandeur)	150€ TTC	
Baux commerciaux : renouvellement (charge preneur)	60% TTC du loyer mensuel HT avec un minimum de 380€ TTC	
Baux commerciaux : réévaluation de loyer sur renouvellement (charge bailleur)	En fonction de l'augmentation annuelle HT et hors charges:  De 0 à 10 000 € = 12%  De 10 000,01 à 20 000 € = 8,4%  De 20 000,01 à 30 000 € = 7,20%  Plus de 30 000 € = 4,80 %	
Résiliation (charge demandeur)	180 € TTC	
AUTRES PRESTATIONS		
Rédaction d'un protocole d'accord - Accord transactionnel	370€ TTC (charge de	mandeur)
Mise en demeure en cas de retard de paiement	230€ TTC (charge preneur)	
Constitution du dossier contentieux en cas de non-paiement	270€ TTC (charge preneur)	
PRESTATIONS FISCALES ET ADMINISTRATIVES		
Aide à la déclaration de revenus fonciers (charge bailleur)	de revenus fonciers (charge bailleur)  120€ TTC sur le premier bien confié en gestion  50 € TTC par bien supplémentaire confié en gestion	
Photocopies (charge demandeur)	0,60€ TTC l'u	nité



PG IMMO, SAS à capital variable, 121 Chemin de Devèzes 64121 SERRES-CASTET, RCS PAU N° 453932725, représentée par M. Bertrand HARRY. CPI N° 64022017000015687 PAU, activités de : Transaction, Gestion immobilière, Syndic de copropriété, Prestations touristiques. Garant : Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. TVA intracommunautaire N° FR55453932725. Les sociétés PG IMMO et ALTERNATIVE FONCIERE sont filiales de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne.



# PRESTATIONS ET HONORAIRES DE GESTION

### HORS LOCAUX PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX

Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20 %. A la charge du propriétaire Bailleur sauf exceptions – **En vigueur au 1er Juin 2024** 

GESTION COURANTE	
Gestion de locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	Pourcentage des sommes encaissées : 8,40% TTC des rapports mensuels ou trimestriels
Gestion de places de stationnement, garages, box	Pourcentage des sommes encaissées : 16,75% TTC des loyers encaissés Avec un minimum de 10€ TTC/mois
Gestion de locaux loués en location saisonnière	Pourcentage des sommes encaissées : 20% TTC du prix brut fixé par le propriétaire
Frais administratifs trimestriels	25€ TTC/trimestre
MISE EN GESTION / LOCATION	
Représentation à la livraison d'un lot	300€ TTC
Suivi du dossier de diagnostics obligatoires	60€ TTC
Suivi spécifique du dossier d'Etat des Risques et Pollutions	30€ TTC
Estimation de la valeur locative d'un bien	200€ TTC (charge demandeur)
GARANTIE DES LOYERS IMPAYES (optionnelle)	
GLI : offre d'assurance de Garantie des Loyers Impayés (par assureur)	Pourcentage des sommes facturées au locataire : 3,4% TTC/an
GLI : offre de Garantie des Loyers Impayés (par nos soins)	Pourcentage des sommes facturées au locataire : 3,1% TTC/an
MODIFICATION DES BAUX ET MANDATS	
Modification du bail : rédaction d'avenant	175€ TTC (charge demandeur)
Résiliation du bail (hors baux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989)	250€ TTC
Résiliation du mandat	250€ TTC
SUIVI CONTENTIEUX, SINISTRES ET TRAVAUX	
Constitution dossier contentieux ou sinistre ou travaux (hors GLI)	Forfait 250€ TTC
Suivi de congés / travaux / contentieux / sinistres / expertises	Vacation horaire : 120€ TTC/heure
Montage des dossiers d'aides et de subventions travaux	Vacation horaire : 120€ TTC/heure
PRESTATIONS FISCALES ET ADMINISTRATIVES	
Frais de déclaration de TVA	40€ TTC
Aide à la déclaration des revenus fonciers	120€ TTC sur le premier bien confié en gestion 50€ TTC/bien supplémentaire confié en gestion
Rendez-vous téléphonique personnalisé - Par ½ heure	60 € TTC
Photocopies	0,60€ TTC l'unité
PRESTATIONS PARTICULIÈRES	
Représentation en Assemblée générale	Vacation horaire : 120€ TTC/heure



PG IMMO, SAS à capital variable, 121 Chemin de Devèzes 64121 SERRES-CASTET, RCS PAU N° 453932725, représentée par M. Bertrand HARRY. CPI N° 64022017000015687 PAU, activités de : Transaction, Gestion immobilière, Syndic de copropriété, Prestations touristiques. Garant : Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. TVA intracommunautaire N° FR55453932725. Les sociétés PG IMMO et ALTERNATIVE FONCIERE sont filiales de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne.



## PRESTATIONS ET HONORAIRES LOCATION

### HORS LOCAUX PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX

Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20 %. En vigueur au 1er Juin 2024

### Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989

		Honoraires	
		Locataire	Propriétaire
Honoraires relatifs à l'organisation de la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail	Zone tendue (Par m² de surface habitable)	10€	10€
	Zone non tendue (Par m² de surface habitable)	8€	8€
Préparation et réalisation de l'état des lieux d'entrée (Par m² de surface habitable)		3€	3€

### Autres locaux (locaux non soumis à la loi du 6 juillet 1989)

Honoraires relatifs à l'organisation de la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail

16% TTC du loyer annuel charges comprises, partagés par moitié entre le locataire et le propriétaire

### Tous locaux (sauf locaux professionnels et commerciaux)

	Honoraires	
	Locataire	Propriétaire
Rédaction du bail sans recherche de locataire	-	250€
Frais d'entremise	-	250€
Etat des lieux d'entrée / de sortie (Par m² de surface habitable)	3€	3€





### HONORAIRES DE LOCATION SAISONNIERE

Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20 %.

A la charge du locataire sauf honoraires de gestion. En vigueur au 1er Juin 2024

GESTION COURANTE			
Honoraires de gestion	20% TTC de la rémunération brute perçue par le propriétaire (charge propriétaire)		
Honoraires de mise en location	25% TTC du montant du prix de l'hébergement hors prestations complémentaires et optionnelles avec un minimum de 50€ TTC		
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES PAR DOSSIER			
Frais administratifs	25€ TTC		
Désinfection du logement	65€ TTC		
PRESTATIONS OPTIONNELLES * (sur réservation du locataire)			
	Studio	80€ TTC	
	2 pièces	90€ TTC	
	3 pièces	120€ TTC	
Ménage fin de séjour	4 pièces	150€ TTC	
	Appartement 5/6 pièces	200€ TTC	
	Maison 5/6 pièces	300€ TTC	
	A partir de 7 pièces	Sur devis	
Assurance annulation	6% TTC du montant du prix de l'hébergement hors prestations complémentaires		
Vente de kit de draps jetables	6€/ kit		
Location lit bébé	20€ TTC / semaine		
Location chaise haute ou réhausseur	20€ TTC / semaine		
Location kit serviettes de toilette	18€ TTC / kit		
Location de draps	22€ TTC / lit simple 27€ TTC / lit double		
Location boitier WIFI	50€ TTC / semaine		
Forfait animal de compagnie (sur accord du propriétaire)	40€ TTC / animal		

<sup>\*</sup> Optionnelles en règle générale, certaines de ces prestations, et notamment le nettoyage régulier des locaux et la fourniture de linge de maison sont exceptionnellement comprises dans la tarification annoncée pour la location de certains biens. Le tarif affiché comprend alors le prix desdites prestations (précisé lors de la réservation).





### HONORAIRES DE LOCATION SAISONNIERE

Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20 %.

A la charge du locataire sauf honoraires de gestion. En vigueur au 1er Juin 2024

GESTION COURANTE		
Honoraires de gestion (à la charge du propriétaire)	20% TTC de la rémunération brute perçue par le propriétaire	
Honoraires de mise en location	25% TTC du montant du prix de l'hébergement hors prestations complémentaires et optionnelles avec un minimum de 50€ TTC	
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES PAR DOSSIER		
Frais administratifs	25€ TTC	
Désinfection du logement	65€ TTC	
PRESTATIONS OPTIONNELLES * (sur réservation du locataire)		
	Studio	80€ TTC
	2 pièces	90€ TTC
	3 pièces	120€ TTC
Ménage fin de séjour	4 pièces	150€ TTC
,	Appartement 5/6 pièces	200€ TTC
	Maison 5/6 pièces	300€ TTC
	A partir de 7 pièces	Sur devis
Assurance annulation	7% TTC du montant du prix de l'hébergement hors prestations complémentaires	
Vente de kit de draps jetables	6€/ kit	
Location lit bébé	20€ TTC / semaine	
Location chaise haute ou réhausseur	20€ TTC / semaine	
Location kit serviettes de toilette	18€ TTC / kit	
Location de draps	22€ TTC / lit simple 27€ TTC / lit double	
Location boitier WIFI	50€ TTC / semaine	
Forfait animal de compagnie (sur accord du propriétaire)	40€ TTC / animal	

<sup>\*</sup> Optionnelles en règle générale, certaines de ces prestations, et notamment le nettoyage régulier des locaux et la fourniture de linge de maison sont exceptionnellement comprises dans la tarification annoncée pour la location de certains biens. Le tarif affiché comprend alors le prix desdites prestations (précisé lors de la réservation).





### PRESTATIONS ET HONORAIRES SYNDIC

Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20 %.

En vigueur au 1er Juin 2024

### FRAIS ET HONORAIRES IMPUTABLES AUX SEULS COPROPRIETAIRES

Sauf \* : prestations à la charge du syndicat des copropriétaires

Vacation (*)		
Vacation horaire (*)	91,67€ HT soit 110€ TT	
9.1. FRAIS DE RECOUVREMENT (art. 10-1 L. du 10/07/1965)		
Mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception	55€ HT soit 66€ TTC	
Relance après mise en demeure	35€ HT soit 42€ TTC	
Conclusion d'un protocole d'accord par acte sous seing privé	146€ HT, soit 175€ TTC	
Frais de constitution d'hypothèque	208€ HT, soit 250€ TTC	
Frais de mainlevée d'hypothèque	208€ HT, soit 250€ TTC	
Dépôt d'une requête en injonction de payer	208€ HT, soit 250€ TTC	
Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice (uniquement diligences exceptionnelles)	208€ HT, soit 250€ TTC	
Suivi du dossier transmis à l'avocat (uniquement si diligences exceptionnelles)	Au temps passé (vacations horaires)	
9.2. FRAIS ET HONORAIRES LIES AUX MUTATIONS		
Délivrance de documents liés à la copropriété (art. L 721-2 du CCH) (Concerne tout document lié à la copropriété, visé à l'article précité, devant être remis à l'acquéreur au plus tard à la date de signature de la promesse de vente)	316,67€ HT, soit 380€ TT	
Etablissement de l'état daté	316,67€ HT, soit 380€ T	
Opposition sur mutation (article 20 I de la loi du 10 juillet 1965)	83,30€ HT,soit 100€ TT	
9.3. FRAIS DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS SUR SUPPORT PAPIER		
(art. 33 du décret du 17/03/ 1967 et R. 134-3 du code de la construction et de l Délivrance d'une copie du carnet d'entretien	'habitation) Offert	
Délivrance d'une copie des diagnostics techniques	146€ HT, soit 175€ TTC	
Délivrance des informations nécessaires à la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique individuel (article R. 134-3 du code de la construction et de l'habitation)	100€ HT, soit 120€ TTC	
Délivrance au copropriétaire d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait de procès-verbal d'assemblée générale (hors notification de l'art.18 décret du 17 mars 1967)	100€ HT, soit 120€ TTC	
9.4. Préparation, convocation et tenue d'une assemblée générale à la demande d'un ou plusieurs copropriétaires, pour des questions concernant leurs droits ou obligations (art. 17-1 AA de la loi du 10/07/1965)		
Etablissement de l'ordre du jour ; élaboration et envoi de la convocation avec l'ordre du jour, des documents à joindre à la convocation et des projets de résolutions ; présence du syndic ou de son représentant à l'assemblée générale ; établissement de la feuille de présence ; émargement, vérification des voix et des pouvoirs ; rédaction et tenue du registre des procès-verbaux ; envoi et notification du procès-verbal comportant les décisions prises en assemblée générale des copropriétaires (opposant ou défaillant) et, le cas échéant, information des occupants de chaque immeuble de la copropriété des décisions prises par l'assemblée générale par affichage d'un procès-verbal abrégé dans les parties communes (art. 44 de la loi n° 86-1290 du 23/12/1986).	Au temps passé (vacations horaires) 91,67€ HT soit 110€ TT	





### HONORAIRES DE TRANSACTION

Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20 %. **En vigueur au 1er Juin 2024** 

	Montant du prix de vente	Honoraires TTC
	0€ à 39 999 €	4 000 €
	De 40 000 € à 49 999 €	11 %
	De 50 000 € à 79 999 €	10 %
Locaux à usage d'habitation	De 80 000 € à 99 999 €	9 %
	De 100 000 € à 124 999 €	8 %
Lorsque le prix de vente est inférieur à 40	De 125 000 € à 149 999 €	7,5 %
000€, les honoraires sont exprimés en	De 150 000 € à 174 999 €	7 %
euros.	De 175 000 € à 199 999 €	6.5%
Lorsque le prix de vente est supérieur ou	De 200 000 € à 249 999 €	6.25 %
égal à 40 000€, les honoraires sont exprimés en pourcentage du montant du	De 250 000 € à 299 999 €	6 %
prix de vente.	De 300 000 € à 399 999 €	5.75 %
Les pourcentages de chaque tranche ne	De 400 000 € à 499 999 €	5.5 %
se cumulent pas entre eux	De 500 000 € à 599 999 €	5.25 %
	De 600 000 € à 799 999 €	5 %
	De 800 000 € à 999 999€	4.75 %
	Au-delà de 1 000 000 €	4.25 %
Bâtiments ou terrains voués à des réalisations de lotissements ou de promotions immobilières	12% du prix de vente	
Exploitations agricoles, viti-vinicoles	12% du prix de vente	

Sauf convention expresse entre les parties, la rémunération sera à la charge du mandant.
Pour un mandat de vente, le montant des honoraires ainsi déterminé sera déduit du prix de vente.
Pour un mandat de recherche, le montant des honoraires ainsi déterminé sera versé en sus du prix de vente.
Frais notariés non compris

Avis de valeur	Honoraires TTC
Terrains	150 €
Appartements / Maisons	200 €
Autres biens (immeubles, propriétés, châteaux)	500 €





### PRESTATIONS ET HONORAIRES CONCIERGERIE

Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20 %. En vigueur au 1er Juin 2024

PRESTATIONS		HONORAIRES	
Remise de clés uniquement (charge prop	Remise de clés uniquement (charge propriétaire)		
	Studio	135€	
	T2	145€	
Remise de clés + ménage (charge propriétaire)	Т3	170€	
(* ** 5 5 1 * * * * * * * * * * * * * * *	T4	220€	
	T5 et + ou maison	250€	
Mise en service du logement (charge propriétaire)		60€	
Fermeture du logement (charge propriétaire)		60€	
PRESTATIONS OPTIONNELLES * (sur réservation et à la charge du locataire)			
Vente kit de draps jetables		6€ / kit	
Location lit bébé		20€ TTC / semaine	
Location chaise haute ou réhausseur		20€ TTC / semaine	
Location kit serviettes de toilette		18€ TTC / kit	
Location de draps		22€ TTC / lit simple 27€ TTC / lit double	

\*Optionnelles en règle générale, certaines de ces prestations, et notamment le nettoyage régulier des locaux et la fourniture de linge de maison sont exceptionnellement comprises dans la tarification annoncée pour la location de certains biens. Le tarif affiché comprend alors le prix desdites prestations (précisé lors de la réservation).

